

Le Pôle Emploi, c'est parti !

Written by Guillaume ROGE

Friday, 16 January 2009 19:34 - Last Updated Friday, 16 January 2009 20:00



Depuis le début d'année, la fusion de l'ANPE et des Assedic a donné naissance à Pôle emploi. Inspiré du concept des "jobs center" britanniques, le Pôle Emploi a pour objectif de rationaliser le service public de l'emploi afin de le rendre plus efficace en y inculquant une « culture de résultats ».

Concrètement il s'agit de fusionner l'ANPE, qui a pour tâche d'aider les chômeurs à trouver un emploi et l'Unedic, qui s'occupe de verser les indemnités chômage.

Sur le terrain, il n'existe désormais qu'un guichet unique : le Pôle Emploi devient le seul organisme à accueillir, orienter, placer et indemniser les chômeurs. Tous les demandeurs d'emploi pourront ainsi effectuer leurs démarches dans un même lieu, auront un entretien unique d'inscription et seront suivis par un seul référent. Celui-ci aura en charge le placement et l'indemnisation d'en moyenne 60 personnes par an, contre 80 actuellement. Le Pôle Emploi c'est aussi un numéro de téléphone le 39 49 et à un Portail Internet unique www.pole-emploi.fr pour tous les services à distance : consultation et dépôt des offres et des CV, actualisation de la situation mensuelle des demandeurs d'emploi.

Le Pôle emploi propose également une gamme complète de services aux entreprises. Il les accompagne dans tous leurs recrutements : analyse des besoins, sélection des candidats, information sur les mesures d'aide à l'embauche et assure le recouvrement des cotisations au titre de l'assurance chômage.

Le déploiement doit s'intensifier dans les mois à venir, il faudra donc attendre l'été 2009 pour que l'ensemble des agences ANPE et Assedic soient toutes sous l'enseigne unique Pôle

Le Pôle Emploi, c'est parti !

Written by Guillaume ROGE

Friday, 16 January 2009 19:34 - Last Updated Friday, 16 January 2009 20:00

Emploi.